

*Concours de tartes aux pommes de la Saint-Denis*  
*Dimanche 8 octobre 2023*  
*Règlement*

**Article 1**

Le concours est organisé, dans le cadre de la fête de la Saint-Denis, par le comité des fêtes, l'association Artcom, les agriculteurs et la mairie de Servon-sur-Vilaine.  
Ce concours est ouvert aux amateurs.

**Article 2**

L'inscription et la dépose de la tarte aux pommes se feront sur place à 15h30 au stand dédié.  
Il est prévu un maximum de 20 participants.

**Article 3**

Les participants cuisineront leur recette préférée de tarte aux pommes maison. Cela peut être la plus folle, la plus belle, la plus gourmande, bref, la tarte aux pommes de votre envie du moment.

Aucun gâteau aux pommes ne sera accepté.

***Les critères d'évaluation :***

Présentation et visuel de la tarte	.../10
Originalité (avec respect de la consigne « Fait Maison »)	.../10
Dégustation (goût)	.../10
<b>TOTAL</b>	.../30

**Article 4**

Le jury sera constitué de Michelle Orhant (Comité des fêtes), Véronique Baudry (Artcom), Christine Potiron (Agricultrice) et de Monsieur le Maire.

Il évaluera les tartes en fonction de l'article 3.

**Article 5**

Les plats de présentation seront rendus aux participants à l'issue du concours.

**Article 6**

Les lots remis sont offerts par Artcom.